

canicules et crise environ- nementale :

stop aux déclarations sans lendemain

La crise est systémique

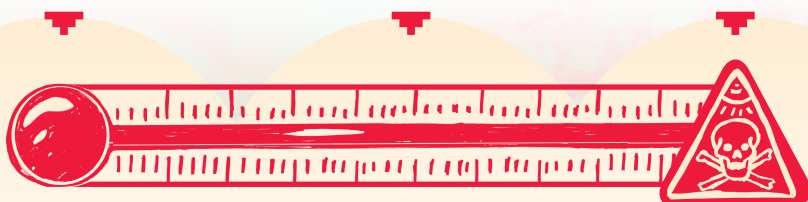
Cet été encore, la France et l'Europe subissent canicules historiques, sécheresses record et mégafeux dont l'impact environnemental et économique restent sous-estimés par les pouvoirs publics. Ce n'est qu'un début selon les scientifiques qui nous alertent depuis la convention cadre de l'ONU sur le changement climatique de 1992. La population, les salarié·es et personnels des services publics subissent des conditions de vie et de travail fortement dégradées en l'absence de mesures d'anticipation et de protection suffisantes pour y faire face.

Les plans canicule actuels sauvent quelques vies, mais les morts se comptent par milliers. **La chaleur est traitée comme un événement isolé, alors qu'elle est le symptôme d'une transformation durable de nos conditions de vie ! Les canicules percutent des systèmes déjà fragilisés :** agriculture, eau, électricité, bâtiments mal isolés. Les crises s'imbriquent et s'aggravent mutuellement, formant une polycrise.

La canicule
de 2003 :

L'épisode caniculaire
de juin 2026 :

Depuis
l'année 2022 :



plus de
15 000
décès

plus de
2 000
décès

au moins
21 000
décès



L'inaction coûterait cher aux jeunes et aux générations à venir

Malgré les alertes scientifiques et le rapport Pisany-Ferry / Mahfouz qui rappelle l'ampleur des investissements nécessaires pour faire face au changement climatique (66 milliards à l'horizon 2030), politiques libérales et lobbies patronaux s'acharnent à faire reculer le cadre réglementaire : directives Omnibus I et II en Europe, lois favorisant l'accapement de l'eau et des terres ou réintroduisant des pesticides, projets de démantèlement des services publics tels ceux concernant le ministère de la transition écologique.

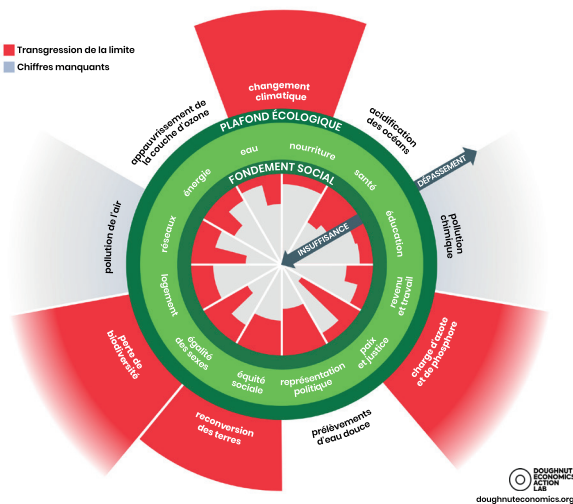
L'action des pouvoirs publics et des entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les autres pressions anthropiques sur les écosystèmes exige au contraire **une planification systémique et de long terme, et des financements à la hauteur des enjeux pour contenir l'élévation des températures et protéger la biodiversité.**

Ingés, cadres, techs, jeunes diplômé-es comme expert-es confirmé-es, nous pouvons par notre travail et notre mobilisation contribuer à contrer les reculs et concevoir les solutions pour notre avenir !

Au travail, c'est majoritairement le «business as usual», l'impréparation et les mesurette qui prévalent. Les représentant-es des salarié-es ne disposent pas de droits d'intervention suffisants pour peser sur les stratégies des directions qui impactent toute la chaîne de valeur. **Nous avons besoin de dépasser le cadre de la RSE et de gagner un cadre contraignant pour enclencher la bifurcation écologique et économique de nos entreprises.**

Pas de justice environnementale sans justice sociale !

Planifier les politiques publiques environnementales et sociales et accomplir la bifurcation des activités productives et de services, c'est assumer l'insoutenable d'un système capitaliste devenu incompatible avec les limites planétaires et la justice sociale.



L'avenir de notre planète s'écrit avec notre travail

Une majorité d'ingés, cadres et techs accorde de l'importance au sens du travail, aspire à contribuer aux solutions et à la conception d'un modèle de société qui tient compte à la fois des limites planétaires et des enjeux sociaux !

84 % des cadres et 85% des professions intermédiaires estiment que leur éthique professionnelle entre en contradiction avec les choix et pratiques réelles de leur entreprise ou administration. (Baromètre Ugict/ViaVoice 2025 et 2026).

Ces conflits éthiques sont source de souffrance réelle et de risques psycho-sociaux ! **Encadrant-es, nous devons pouvoir disposer des moyens pour prévenir les risques, proposer et mettre en place des organisations de travail compatibles avec la santé et la sécurité de nos équipes.**

L'Ugict-CGT revendique :

- ▶ Le renforcement du droit d'alerte environnemental opposable, avec la mise en place d'un droit de refus et du droit de proposition d'alternative pour les travailleur-ses et leurs représentant-es dans les instances de représentation du personnel ;
- ▶ Le renforcement de la protection des lanceur-euses d'alerte dans leur entreprise ;
- ▶ Des espaces de débat et de décision partagés, garantissant la liberté d'expression des ingés, cadres et professions intermédiaires permettant de porter une vision d'un management responsable et soutenable ;
- ▶ Des formations obligatoires à la transition écologique pour l'encadrement, financées par les employeurs ;
- ▶ Un renforcement du rôle des CSE, CSA, CSCT et formations spécialisées sur les questions environnementales, avec expertise indépendante et consultation obligatoire ;
- ▶ Une participation des salarié-es à 50% minima dans la gouvernance des entreprises pour peser sur les orientations stratégiques ;
- ▶ Le renforcement des services publics, et des établissements et agences à caractère public portant des missions environnementales ;
- ▶ La mise en œuvre de politiques publiques de rupture sur l'utilisation des énergies fossiles, le productivisme, le consumérisme et l'extractivisme.



cg.t.fr/fortes-chaleurs/enquete



L'Ugict-CGT invite les ingés, cadres techs à se saisir du Radar travail environnement pour réaliser avec l'équipe syndicale l'audit de la politique environnementale et sociale et faire émerger les propositions pour passer à l'action.



Participez à l'enquête nationale de la CGT sur les effets de la canicule sur votre quotidien au travail. Et syndiquez-vous pour rejoindre l'action collective !

radartravailenvironnement.fr

canicules et crise environ- nementale :

stop aux déclarations sans lendemain

La crise est systémique

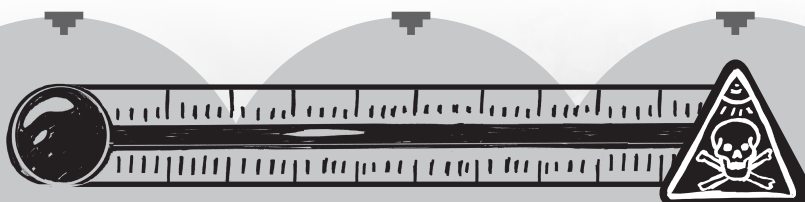
Cet été encore, la France et l'Europe subissent canicules historiques, sécheresses record et mégafeux dont l'impact environnemental et économique restent sous-estimés par les pouvoirs publics. Ce n'est qu'un début selon les scientifiques qui nous alertent depuis la convention cadre de l'ONU sur le changement climatique de 1992. La population, les salarié·es et personnels des services publics subissent des conditions de vie et de travail fortement dégradées en l'absence de mesures d'anticipation et de protection suffisantes pour y faire face.

Les plans canicule actuels sauvent quelques vies, mais les morts se comptent par milliers. **La chaleur est traitée comme un événement isolé, alors qu'elle est le symptôme d'une transformation durable de nos conditions de vie ! Les canicules percutent des systèmes déjà fragilisés :** agriculture, eau, électricité, bâtiments mal isolés. Les crises s'imbriquent et s'aggravent mutuellement, formant une polycrise.

La canicule
de 2003 :

L'épisode caniculaire
de juin 2026 :

Depuis
l'année 2022 :



plus de
15 000
décès

plus de
2 000
décès

au moins
21 000
décès



L'inaction coûterait cher aux jeunes et aux générations à venir

Malgré les alertes scientifiques et le rapport Pisany-Ferry / Mahfouz qui rappelle l'ampleur des investissements nécessaires pour faire face au changement climatique (66 milliards à l'horizon 2030), politiques libérales et lobbies patronaux s'acharnent à faire reculer le cadre réglementaire : directives Omnibus I et II en Europe, lois favorisant l'accapement de l'eau et des terres ou réintroduisant des pesticides, projets de démantèlement des services publics tels ceux concernant le ministère de la transition écologique.

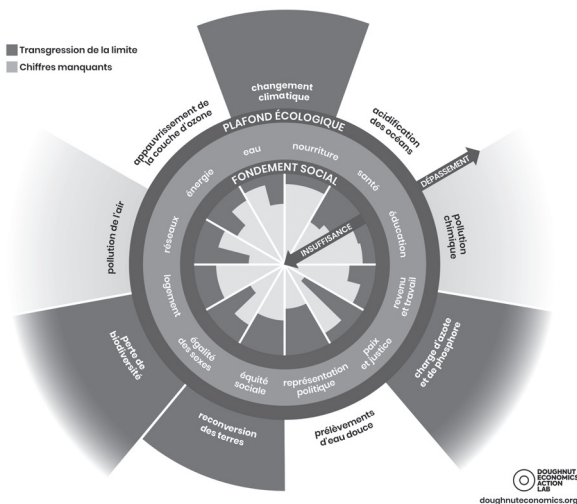
L'action des pouvoirs publics et des entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les autres pressions anthropiques sur les écosystèmes exige au contraire **une planification systémique et de long terme, et des financements à la hauteur des enjeux pour contenir l'élévation des températures et protéger la biodiversité.**

Ingés, cadres, techs, jeunes diplômés comme expert·es confirmés, nous pouvons par notre travail et notre mobilisation contribuer à contrer les reculs et concevoir les solutions pour notre avenir !

Au travail, c'est majoritairement le «business as usual», l'impréparation et les mesurette qui prévalent. Les représentant·es des salarié·es ne disposent pas de droits d'intervention suffisants pour peser sur les stratégies des directions qui impactent toute la chaîne de valeur. **Nous avons besoin de dépasser le cadre de la RSE et de gagner un cadre contraignant pour enclencher la bifurcation écologique et économique de nos entreprises.**

Pas de justice environnementale sans justice sociale !

Planifier les politiques publiques environnementales et sociales et accomplir la bifurcation des activités productives et de services, c'est assumer l'insoutenable d'un système capitaliste devenu incompatible avec les limites planétaires et la justice sociale.



L'avenir de notre planète s'écrit avec notre travail

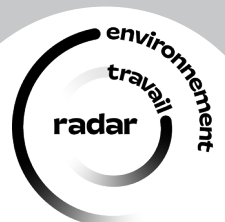
Une majorité d'ingés, cadres et techs accorde de l'importance au sens du travail, aspire à contribuer aux solutions et à la conception d'un modèle de société qui tient compte à la fois des limites planétaires et des enjeux sociaux !

84 % des cadres et 85% des professions intermédiaires estiment que leur éthique professionnelle entre en contradiction avec les choix et pratiques réelles de leur entreprise ou administration. (Baromètre Ugict/ViaVoice 2025 et 2026).

Ces conflits éthiques sont source de souffrance réelle et de risques psycho-sociaux ! **Encadrant·es, nous devons pouvoir disposer des moyens pour prévenir les risques, proposer et mettre en place des organisations de travail compatibles avec la santé et la sécurité de nos équipes.**

L'Ugict-CGT revendique :

- Le renforcement du droit d'alerte environnemental opposable, avec la mise en place d'un droit de refus et du droit de proposition d'alternative pour les travailleur·ses et leurs représentant·es dans les instances de représentation du personnel ;
- Le renforcement de la protection des lanceur·euses d'alerte dans leur entreprise ;
- Des espaces de débat et de décision partagés, garantissant la liberté d'expression des ingés, cadres et professions intermédiaires permettant de porter une vision d'un management responsable et soutenable ;
- Des formations obligatoires à la transition écologique pour l'encadrement, financées par les employeurs ;
- Un renforcement du rôle des CSE, CSA, CSCT et formations spécialisées sur les questions environnementales, avec expertise indépendante et consultation obligatoire ;
- Une participation des salarié·es à 50% minima dans la gouvernance des entreprises pour peser sur les orientations stratégiques ;
- Le renforcement des services publics, et des établissements et agences à caractère public portant des missions environnementales ;
- La mise en œuvre de politiques publiques de rupture sur l'utilisation des énergies fossiles, le productivisme, le consumérisme et l'extractivisme.



L'Ugict-CGT invite les ingés, cadres techs à se saisir du Radar travail environnement pour réaliser avec l'équipe syndicale l'audit de la politique environnementale et sociale et faire émerger les propositions pour passer à l'action.

Participez à l'enquête nationale de la CGT sur les effets de la canicule sur votre quotidien au travail. Et syndiquez-vous pour rejoindre l'action collective !



CGT.fr/fortes-chaleurs/enquete

radartravailenvironnement.fr